
LA REVUE

N°1 - OCT 22

UNION
DES FANFARES
ET ENSEMBLES
MUSICAUX

The logo for ufem FRANCE is centered within a large circular graphic. The graphic consists of several concentric rings in shades of red, orange, and black. The text 'ufem' is written in a lowercase, rounded, maroon font, with 'FRANCE' in a smaller, uppercase, maroon font below it. Above the 'u' and 'f' are three stylized musical notes in gold and maroon.

ufem
FRANCE


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Siège administratif et technique
Ufem France
14 rue des Maréchaux
68100 MULHOUSE
uff@uff.cc
www.ufem.fr

Sommaire

L'UFF devient l'Ufem	4
Formation nationale d'orchestre à vent	6
Hommage à Michel Bing	7
Le PLAN FANFARE & le fonds de soutien Ufem	8
Le clairon a 200 ans	10
Nouvelles des fédérations en région	12
La Garde républicaine	18



Le PLAN FANFARE reconduit en 2023

La ministre de la Culture Rima Abdul Malak a profité de son passage dans le Nord pour confirmer la reconduction du PLAN FANFARE en 2023 avec une enveloppe d'un million d'euros. Une excellente nouvelle pour nos associations musicales !

Formation au Cérémonial

4^{ème} trimestre 2022

Deux séances en visioconférence

Étude des fondamentaux du protocole et du cérémonial militaire
Adaptations aux cérémonies civiles, patriotiques et commémoratives

Deux séances d'applications pratiques
avec un effectif adapté de la Musique de la Garde républicaine

Boulevard Kellermann à Paris

intervenants

Capitaine Frédéric Foulquier

Lieutenant Éric Lemonnier

Partenariat Ufem & Musique de la Garde républicaine

Revue de l'Ufem

Directeur de la publication : Éric Villevière
Rédaction : Fédérations et Associations
Mise en page : Aymeric Poirot
Crédit photos : C. Bair, J. Desclos, J. Escaich, L. Liégeois, D. Lorient, C. Marguin, P. Pakt

Siège administratif et technique de l'Ufem France

14 rue des Maréchaux
68100 MULHOUSE

uff@uff.cc
www.ufem.fr



Éric Villevière, président de l'Ufem

Avant de répondre aux questions, je souhaiterais exprimer la peine que nous ressentons tous à l'annonce de la disparition de Michel Bing, notre ancien président. Nous perdons un grand défenseur des pratiques musicales amateurs et du monde associatif. Son dévouement exemplaire est pour nous une source d'inspiration inépuisable et nous continuerons d'œuvrer avec la même détermination que celle dont il a fait preuve tout au long de sa vie.

Quels enseignements tirez-vous de la crise que nous avons traversée ces trois dernières années ?

Cette crise qui a impacté tous les champs de la vie sociale m'apparaît comme révélatrice d'une crise plus ancienne et plus profonde. Elle a mis paradoxalement en évidence d'une part le besoin essentiel de se réunir et d'échanger, et d'autre part, les difficultés plus anciennes de la pratique musicale en amateur.

Le PLAN FANFARE du ministère de la Culture est une réponse directe à la crise. Comment les associations musicales ont-elles pu en bénéficier ?

Le PLAN FANFARE du ministère a fait partie des dispositifs d'aide de l'État, s'adressant pour la première fois directement aux associations, manifestant ainsi un premier signe fort de reconnaissance des tutelles à l'égard de notre pratique dans toutes les régions. L'Ufem a incité toutes les associations à bénéficier de ce dispositif et s'est mise immédiatement à leur disposition pour les soutenir dans leurs démarches. La fédération s'est insérée sur cette dynamique pour retravailler son projet général, notamment à partir d'un séminaire qui s'est tenu l'an dernier à Issy-les-Moulineaux.

Quelles sont les grandes actions prévues pour les années à venir ?

Pour notre confédération, le plan fanfare a déclenché l'intensification de l'accompagnement personnalisé des sociétés musicales. Cette orientation sera renforcée pour mieux faire face à leurs besoins. Nos observations et réflexions nous conduisent à mettre en place des actions complémentaires telles que la gouvernance et la place des jeunes, une dénomination davantage en lien avec l'évolution de nos missions, la réorganisation de l'administration et de la communication, les stages, webinaires, dispositifs de transmission, la formation nationale d'orchestre et autres leviers pour contribuer au renouvellement des effectifs et plus globalement au maintien de la pratique.



Et sur le terrain, quel a été l'impact du plan fanfare pour les adhérents ?

À mon sens, le plus significatif est la reconnaissance de nos pratiques par le ministère de la culture et des DRAC. Cela marquera une étape décisive pour l'avenir de nos associations et nous devons maintenant travailler à l'évolution de ce plan fanfare vers un dispositif pérenne, structurant et adapté à nos besoins.

Lors de l'Assemblée générale de mars dernier, l'Union des Fanfares de France est devenue l'Union des fanfares et ensembles musicaux. Pourquoi ce changement de nom ?

Posée à de multiples reprises, la question sensible du nom englobe un ensemble de préoccupations telles que le sentiment d'identification et d'appartenance, mais aussi la diversité des adhérents et des actions menées. Il était devenu indispensable de n'exclure aucune composante de notre confédération tout en préservant la tradition et l'histoire. Ceci explique notre choix de compléter le nom plutôt que d'en changer. L'Union des Fanfares de France (UFF) devient logiquement l'Union des fanfares et ensembles musicaux (Ufem).

Nouveau nom mais aussi nouvelle identité graphique. Comment les choses ont-elles été construites ? Comment vont-elles se déployer ?

L'enjeu de la communication est de bien se faire comprendre. Nous avons mené une réflexion approfondie des principaux sujets à partager, puis décidé de faire appel à un professionnel pour nous aider dans l'élaboration d'une stratégie globale et de sa mise forme.

L'UFF devient l'Ufem

Une nouvelle dénomination

L'Ufem : Union des fanfares et ensembles musicaux

Le questionnement sur la dénomination était récurrent depuis une dizaine d'années. Plusieurs phases de réflexion du conseil d'administration, et de consultation des associations adhérentes s'étaient soldées jusqu'ici par le maintien du nom, alors que le glissement progressif des nomenclatures instrumentales au sein des groupes est incontestable. Nous avons sauté le pas. La présidence d'Éric Villevière et l'évolution de l'environnement nous ont amenés à affirmer l'ouverture à l'ensemble des pratiques musicales collectives en amateur, tout en conservant notre attachement à l'histoire, aux racines et aux valeurs fondatrices de notre confédération. Ainsi les compétences, services, ressources et actions proposées par l'Ufem – Union des fanfares et ensembles musicaux – s'adaptent à cet élargissement et à la diversité des groupes affiliés.



Des nouveaux locaux

Un espace partagé au Carré des associations à Mulhouse



Situé au cœur de la ville non loin de l'arrêt de tram Cité administrative, le Carré des associations offre de nombreuses possibilités : un centre de documentation, un service de photocopie et de courrier, un bureau partagé avec la mise à disposition d'un ordinateur et d'un téléphone et, occasionnellement trois salles d'activités de 50 m² pour des réunions et une salle plénière de 110 m² pour des assemblées générales ou des colloques. L'Ufem France y tiendra une permanence un à deux jours par semaine.

Un nouveau salarié permanent



Aymeric Poirot

Titulaire d'une licence de Sociologie et d'un master Éthique, société, droits de l'homme, il a axé ses études sur les impacts sociaux et sociétaux des outils et systèmes de communication numérique. Il a ainsi pu se constituer des compétences en sociologie des publics ainsi qu'en médiation culturelle. Âgé de 28 ans et originaire de l'Oise, il vit actuellement dans le vignoble alsacien.

En collaboration étroite avec le président, le Bureau et le Conseil d'administration de l'Ufem France, il occupe le poste de chargé de développement et de communication.

Il accompagnera les fédérations régionales et départementales ainsi que les dirigeants et encadrants des sociétés musicales sur toutes les questions administratives, techniques, associatives et de communication.



Un conseil d'administration national augmenté

L'intégration d'un ou une jeune de chaque région

L'Ufem souhaite répondre davantage aux attentes des jeunes musiciens des associations adhérentes en accordant une place plus importante à leurs représentants au sein de la gouvernance fédérale avec un pouvoir décisionnaire à l'échelle nationale, et implicitement au niveau régional et départemental. L'enjeu est qu'ils soient associés aux choix stratégiques des actions proposées aux harmonies, fanfares et ensembles musicaux.

Lancez-vous... Rejoignez-nous... Exprimez-vous...

Vous avez entre 16 et 30 ans, vous êtes musicien(ne) au sein d'une association, vous avez des idées, des propositions, des compétences, des souhaits, des revendications,

N'hésitez pas à contacter le chef ou le président de votre association, le président de la fédération ou directement les bureaux de l'Ufem France à uff@uff.cc pour manifester votre intérêt.

Une plateforme dédiée où vous pourrez déposer votre candidature vous sera communiquée dans une prochaine newsletter.

Un nouveau site internet

www.ufem.fr

Un nouveau logo

Décryptage d'une aventure graphique

Créer un logo est une affaire de méthode. Le conseil d'administration a travaillé sur les valeurs, les publics et les projets de la fédération pour livrer un brief - une feuille de route - à une agence de communication. Les graphistes qui ont travaillé sur le projet ont proposé des interprétations différentes. Il a fallu faire un choix pour une identité qu'on enfle comme un costume sur mesure. Celui qui raconte le mieux ce que nous sommes.

Le nouveau logo adopte les codes du moment : des lignes épurées, une typographie dite bâton, légèrement sophistiquée et adaptée à la lecture sur les écrans. Sa construction est basée sur le cercle, symbole d'unité, de collectif et de résonance. Le jeu des formes, pleines ou creuses, fait clairement référence aux instruments de musique. Il crée une dynamique, s'ouvre à la diversité, et se conçoit comme un jeu de construction. C'est ainsi que se façonne le projet de la fédération : on a envie d'assembler les pièces pour dessiner un avenir commun. Le choix des couleurs s'est porté sur l'ocre et le pourpre. Le premier évoque la couleur dominante des fanfares. Le second tient le lien avec le précédent logo et inscrit la fédération dans sa propre histoire. Ensemble, les deux couleurs créent une vibration qui vient renforcer la dynamique visuelle. L'inscription Ufem, simple et élégante, est soulignée par le mot France qui pourra être remplacé par des noms de régions ou de départements. Le système graphique offre une meilleure lisibilité géographique tout en maintenant la force et la cohérence de l'identité graphique. L'unité et la continuité d'action entre les niveaux régionaux et national s'en trouvent renforcées. En prenant un peu de champ, on remarque que l'ensemble nous paraît familier. Un logo s'inscrit dans une culture commune, consciente ou inconsciente. Ce que Roland Barthes appelle la connotation. La conception graphique nous plonge dans l'univers de la musique, de la radio, des orchestres et des grandes salles de concert. Au risque de paraître un peu prétentieux ? Non car l'Ufem porte haut ses valeurs - la proximité, la convivialité, les territoires, la musique populaire - tout en affirmant la modernité et l'exigence de son action. Le logo a été travaillé comme un système graphique avec des déclinaisons pensées pour une diversité de supports : la papeterie comme les éditions, le site internet, les réseaux sociaux ou les applications mobiles, les objets aussi. Il est pensé pour rester lisible et identifiable. Et surtout comme un geste de ralliement, qui permette à chacun de se sentir bien, de donner envie de porter fièrement les couleurs de la fédération, et de se tourner, ensemble, vers un avenir qui nous ressemble.

Florent Bonnetain



Une formation nationale à l'orchestre à vent

Un partenariat Ufem / EnVI, c'est désormais chose faite.

L'Union des fanfares et ensembles musicaux et l'Ensemble à vent de l'Isère se sont associés pour proposer chaque année à partir de 2022 une formation nationale à l'orchestre d'harmonie lors de la dernière semaine d'août en Isère.

Composé de musiciens professionnels, professeurs de conservatoire et étudiants des pôles supérieurs, l'EnVI est dirigé par Éric Villevière depuis sa création en 1997, et fonctionne par sessions ponctuelles de répétitions et concerts.

Coordonné par Grégory Orlarey et Isabelle Frison Rey, le travail de pupitre et d'orchestre s'appuie sur le principe pédagogique du tutorat. Les musiciens professionnels apportent aux stagiaires amateurs un soutien technique personnalisé et adaptent les partitions pour que chaque participant puisse s'épanouir et progresser de manière optimale. Cet orchestre se produit lors du Festival Berlioz à la Côte-Saint-André où il est attendu par un public nombreux, averti et fidèle sous la halle médiévale. En 2022 LE OFF DES FANFARES a vu le jour en partenariat avec les fédérations musicales de pratique en amateur avec un concert quotidien à 19 heures. L'Ufem complète ainsi le panel des stages d'orchestres proposés en région par une formation nationale destinée aux musiciens les plus motivés dans la perspective de les sensibiliser aux fonctions d'encadrants musicaux et pédagogiques.

À partir de l'année prochaine ce stage sera ouvert à des musiciens allemands dans le cadre d'une coopération avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

Format de parrainage entre instrumentistes

Ariane Aubin, étudiante au Pôle Supérieur de Strasbourg (Hear) et intervenante en batterie-fanfane nous livre son témoignage.

Le rythme de travail du stage était assez intense. Il alternait des répétitions d'orchestre et le travail personnel, effectué en pupitre ou de manière individuelle. Le tutorat, naturellement mis en place par les chefs de pupitre, était adapté aux besoins de chaque musicien pour créer une réelle cohésion et un transfert de compétences au sein de chaque pupitre, amateurs et professionnels confondus.

Cette pédagogie contribue à l'enrichissement mutuel et personnalisé, tout en offrant une prise de confiance et une autonomie à chaque participant. Cette manière de travailler renforce le sens de la responsabilisation et du rôle de chaque instrumentiste au sein de l'orchestre dans la mesure où elle se substitue à la hiérarchie académique de la gestion d'un orchestre ou d'un groupe. Cette configuration est extrêmement bénéfique pour développer la notion de piliers d'orchestre, tellement utile dans les ensembles amateurs afin que tout ne repose pas sur une seule personne, mais tend à associer et impliquer dans le fonctionnement et la progression de l'orchestre tous ceux qui le souhaitent. Parallèlement, le stage de direction d'orchestre donne à voir chaque jour les progrès des apprentis chefs au contact d'Éric Villevière et de ses observations intéressantes pour tous les membres de l'orchestre. La formation à la direction d'orchestre permet de constater la richesse apportée par la diversité des styles de direction, les différentes approches des difficultés et la pluralité des intentions musicales. Des stagiaires auditeurs en direction d'orchestre avaient également la possibilité de suivre tous les cours et d'être intégrés à l'orchestre où ils jouaient un double rôle de musicien et d'observateur.

En résumé, ce stage annuel propose aux musiciens amateurs la possibilité de vivre une expérience inédite, enrichissante et très valorisante.

Le partenariat entre l'Ufem et l'EnVI a vocation à être reconduit chaque année dans le cadre du Festival Berlioz à la Côte Saint-André.

FESTIVAL BERLIOZ

LA
CÔTE
SAINT-
ANDRÉ
ISÈRE



Hommage à Michel Bing



Vendredi 23 septembre, l'église Saint-Jacques de Bruebach était pleine pour rendre un dernier hommage à Michel Bing, décédé la veille de ses 74 ans, le 16 septembre. Famille, amis et musiciens sont venus en nombre, parfois de loin pour l'accompagner à sa dernière demeure au cimetière communal. Éric Villevière rend hommage au nom de l'ensemble des membres de la confédération à celui qui fut président délégué de 2004 à 2014 aux côtés de Désiré Dondeyne puis président jusqu'en 2020 et qui a œuvré avec un dévouement sans faille au développement de la pratique musicale amateur.



courage et détermination pour mener la mission que tu t'es fixée au profit de l'engagement associatif, au service des autres.

J'ai eu le privilège de te remettre en novembre dernier la Grande Croix du Mérite musical avec Rosette et Palme d'Or de l'Union des Fanfares de France. S'il est une personne qui incarnait le mieux le Mérite musical, ce fut sans aucun doute toi Michel. Tous ceux qui ont eu la chance de te côtoyer témoignent avec admiration de ton dévouement et investissement, du chemin parcouru par l'UFF sous ton impulsion.

Cher Michel,
Pour encore quelques instants tu es là auprès de nous et très nombreux sont celles et ceux qui n'ont pu venir t'accompagner pour ton dernier voyage. Leurs messages d'affection, de tendresse, de reconnaissance qu'ils t'adressent les rendent tous présents à tes côtés.
Un ami nous a dit que ses pensées pour chacun de nous, sans doute humble, apporteront peut-être une lueur d'apaisement pour continuer notre route. L'hommage que nous te rendons ici et maintenant, avec les mots, la musique, la prière, sont les reflets de l'homme que tu as été.
Un homme dont l'intensité de la personnalité rendait tout exceptionnel.
Rien n'était jamais neutre ou tiède, ce n'était pas confortable de collaborer avec toi c'était passionnant ! Le verbe incisif, bousculant aisément tes interlocuteurs, c'est toujours avec beaucoup de respect et d'élégance du cœur que tu agissais. Derrière les apparences se cachait aussi une immense sensibilité.
On peut dire que tu en as soulevé des montagnes ! Fort comme un roc tu t'es maintes fois relevé avec

Tu as consacré ta vie à cela, à la pratique musicale amateur et mis toute ton énergie, fidèlement accompagné par Astride.

Tout au long de ton parcours tu as légitimement reçu titres et décorations, recueille aujourd'hui quelques-unes des louanges exprimées pour toi :

Quel Travail, quelle réussite !

Je n'aurai qu'un mot : respect.

Michel, pour qui j'avais beaucoup d'estime, restera à jamais un guide, un modèle à suivre tant il a apporté à la pratique amateur.

Nous garderons de lui le souvenir d'un musicien passionné et d'un homme généreux et engagé, attaché à la transmission et aux liens forts qui se créent lorsqu'on fait de la musique ensemble.

Alors merci Michel, merci de nous avoir guidés, de nous avoir montré le chemin et donné la force de poursuivre ton engagement.

Repose maintenant en paix, tous les souvenirs nous aideront à apaiser la tristesse et la douleur que nous éprouvons à te quitter.

Adieu Michel,

Éric Villevière,
président de l'Ufem

Le PLAN FANFARE

Genèse et rappel du dispositif

Anne-Laure Cattelot, députée de la 12^e circonscription du Nord, a défendu la cause des harmonies et des fanfares avec une grande détermination. Cet engagement s'est traduit par un amendement qui a donné naissance au *PLAN FANFARE*, dispositif piloté par le ministère de la Culture via la DG2TC (Délégation générale aux territoires, à la transmission et à la démocratie culturelle) et géré directement par les DRAC (Directions régionales des affaires culturelles). Un montant global de 2 millions d'euros a été alloué aux associations musicales locales ainsi qu'aux fédérations régionales et confédérations nationales afin de leur permettre de réaliser un suivi et un travail global structurant. Les critères d'éligibilité, les modalités et les calendriers de mise en œuvre ont fait l'objet d'une concertation entre l'État et les représentants du milieu associatif. La ministre de la culture Rima Abdul Malak a d'ailleurs profité de son passage dans le Nord pour confirmer la reconduction du *PLAN FANFARE* en 2023 avec une enveloppe d'un million d'euros.

L'accompagnement personnalisé de l'Ufem

Pour contribuer à la réussite de ces appels à projets et faciliter la tâche et les efforts qu'exige ce type de démarches, Éric Villevière et le Bureau de l'Ufem France ont tenu à tout mettre en œuvre pour fournir un accompagnement immédiat, individuel et personnalisé aux associations locales et fédérations régionales volontaires. Un collectif de personnes-ressources qualifiées a ainsi apporté son soutien aux encadrants et dirigeants des structures candidates en leur proposant un travail collaboratif avec une méthode d'élaboration : formaliser, affiner et consolider le projet musical, pédagogique et/ou artistique ; évaluer son coût et établir un plan de financement ; rédiger la note d'intention et remplir les formulaires Cerfa.

Les projets retenus

Pour les sessions 2021 et 2022, plus de 90% des dossiers présentés par les associations affiliées à l'Ufem ont été soutenus financièrement par le ministère de la Culture. La majorité des projets souligne la volonté des encadrants et musiciens amateurs de se former et de progresser dans leur pratique artistique, de proposer aux jeunes un apprentissage *in situ*, souvent en lien avec des musiciens professionnels et en partenariat avec une structure d'enseignement spécialisé. Le second axe porte sur l'élaboration d'un projet-spectacle associant les forces vives de l'association et impliquant d'autres acteurs culturels de la commune ou du territoire dans le but de donner un nouvel élan au groupe. Le troisième choix montre le désir de partager et

d'évoluer par le biais des festivals-rencontres autour d'un répertoire choisi ou commandé à un compositeur pour l'occasion.

Spécificité régionale

En Hauts-de-France, les dossiers ont été traités par un comité de pilotage constitué de la DRAC et des fédérations régionales. Le cas particulier de cette région fait l'objet d'un encart en page 9.

Premiers bilans

Malgré un calendrier très contraint et des exigences difficilement surmontables pour une grande partie des associations, ce *PLAN FANFARE* a provoqué une meilleure visibilité pour les fanfares et harmonies. Elles éprouvent de la fierté face à une prise en considération du ministère et des institutions régionales. Cette reconnaissance leur donne également des arguments solides vis-à-vis de leurs collectivités de proximité et contribue à renforcer ainsi leur action sur le terrain.



Les référents *PLAN FANFARE* des DRAC ont perçu l'action de la pratique en amateur solidement ancrée dans les territoires et la forte volonté de rassembler. Ils ont été sensibilisés à la nécessité pour les associations de réaliser un travail de fond en donnant la priorité aux projets structurants sur le long terme. Les actions de formation, même modestes, des cadres, des musiciens et de jeunes néophytes, sont salutaires pour le développement des associations. La question des nouveaux répertoires ne saurait être le critère primordial dans la conception d'un projet. Elle peut en revanche être une plus-value lorsque les encadrants et dirigeants sont engagés dans le processus de réflexion sur les projets. En ce sens, les fédérations régionales et départementales deviennent des interlocuteurs reconnus et indispensables.

Suite immédiate

Dès septembre 2021, notre confédération en partenariat étroit avec les fédérations régionales, a proposé une série de webinaires sur la gestion des associations abordant notamment les démarches administratives obligatoires, le plan comptable, les formulaires Cerfa, le compte-rendu financier de l'action réalisée et d'autres démarches.



Le PLAN FANFARE en Hauts-de-France, une autre physionomie et des perspectives

La volumétrie du millier d'orchestres d'harmonie et de batterie-fanfare a conduit à organiser différemment le PLAN FANFARE en Hauts-de-France. Habituees à gérer de la masse, les quatre fédérations régionales représentant l'UFF, la CFB&F et la CMF ont mis un dispositif de dépôt de dossier en ligne, accompagné d'une aide au montage des projets. Une commission paritaire des fédérations a étudié les dossiers et fait une proposition à la DRAC. La physionomie des projets 2022 a été à l'encontre de nos prévisions. Nous pensions avoir plus de dossiers, ce ne fut pas le cas : 106 en 2021, 82 en 2022. Il semble que les confinements successifs aient découragé certains de planifier des actions sur fond de crise sanitaire. Toutefois, les projets étaient plus importants avec des budgets plus forts. Les subventions sont restées équivalentes, environs 135 000 €, alors que 72 projets sont aidés en 2022 contre 85 en 2021.

La raison ? Ceux qui se sont lancés ont élaboré des projets plus construits faisant la part belle aux créations et à l'ouverture à d'autres acteurs culturels. L'impact budgétaire était alors naturel. Ces éléments risquaient de mener la DRAC dans une impasse avec des choix difficiles de coupe dans les projets. Elle s'est mobilisée pour trouver des « queues » de budget réallouées à une aide régionale pour le PLAN FANFARE.

En résumé : la DRAC a pris toute sa responsabilité, et, au-delà du ministère, elle a décidé d'aider le PLAN FANFARE 2022 sur ses fonds propres. À priori cela aurait été notre dernière cartouche si cette aide n'avait pas été renouvelée. Désormais les fédérations travaillent « main dans la main » avec la DRAC, et en cela, nous avons gagné 20 ans de négociations ! Des partenariats, pas uniquement financiers, sont envisagés pour inscrire la pratique musicale en amateur au cœur du dispositif culturel de la DRAC Hauts-de-France.

Laurent Liegeois

Le fonds de soutien Ufem évolue

Fort du succès des deux sessions du PLAN FANFARE en matière d'assistance et de résultats, le conseil d'administration de l'Ufem a décidé de mettre cette expérience au profit des associations musicales.

La confédération propose aux dirigeants et encadrants qui le souhaitent un accompagnement d'une durée plus longue (6 mois, une saison), en dehors des contraintes et des paramètres imposés par un dispositif d'appel à projet. L'enjeu est de travailler à partir de la valorisation de l'existant sur une mise en perspective, un plan d'avenir pour assurer la pérennité de l'association, et d'élargir la réflexion collective avec une équipe locale impliquant aussi des jeunes. Il s'agit d'aider à la construction des projets et à leur mise en forme.

Dans tous les cas, les décisions et les choix appartiennent aux dirigeants des associations.

Pour faciliter les échanges, les séances de travail se dérouleront alternativement dans leurs locaux et en visioconférence.

L'Ufem fera ainsi évoluer son fonds de soutien pour la saison 2022/2023 vers l'accompagnement musical, pédagogique, artistique et administratif des ensembles.

Un collectif de personnes-ressources

Ce collectif a été créé à l'occasion de la première session du PLAN FANFARE. Il est composé de personnalités aux compétences reconnues et diversifiées dans les domaines de la vie musicale et associative, et sera complété au fur et à mesure selon les souhaits et les besoins du terrain. Engagées dans le soutien aux pratiques collectives, elles souhaitent partager leurs connaissances et savoir-faire.

Gilles Auzeloux, philosophe, ex-professeur en Sciences de l'Éducation à l'Université de Haute-Alsace, intervenant du Cefedem de Lorraine.

François Bousch, compositeur, Grand Prix de Rome, ex-directeur de conservatoire puis du Cefedem de Lorraine (Centre de formation des professeurs de musique).

Sylvain Marchal, conférencier, compositeur, ancien chef d'orchestre, formateur, conseiller artistique puis directeur de la Fédération des sociétés de musique d'Alsace.

Jean-Louis Vicart, chef d'orchestre, conférencier, ex-directeur du Cepia de l'Ariam Île-de-France puis de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs de Paris.

Ces personnes sont à votre disposition pour vous accompagner. Un questionnement, une réorganisation, un souhait de sortir des habitudes, de nouveaux objectifs, passer à la vitesse supérieure...

Prenez contact avec le siège administratif ou votre président de fédération, ou rendez-vous sur le site internet de l'Ufem, vous y trouverez la démarche à suivre.

Le clairon a 200 ans

1822 – 2022



L'armée française se composait à l'origine de deux entités, l'une qui se déplaçait à pied – l'infanterie – l'autre qui était à cheval – la cavalerie.

La cavalerie est dotée de petits drapeaux (pour avoir moins de prise au vent) appelés étendards et de trompettes de cavalerie, instrument en *mi*b, pour transmettre les ordres sur le champ de bataille.

L'infanterie est quant à elle dotée de drapeaux et de tambours pour transmettre les ordres auxquels viennent s'ajouter les fifres ou les hautbois pour les déplacements.

Sur le champ de bataille, au milieu des bruits de canonnade et de mitraille, il est parfois difficile de s'y reconnaître entre ta ra tra ta ou ta trata trata !



Pour remédier à cet inconvénient, l'arrêté du 22 ventôse an XII (13 mars 1804) intégra des compagnies de voltigeurs au sein des régiments d'infanterie légère. Cet arrêté précisait que ces compagnies auraient pour instruments militaires de petits cors de chasse appelés cornets. Ces cornets sont construits en ut sur les harmoniques serrées des trompettes de cavalerie.

Confiés aux musiciens Tambours, ces cornets ne semblaient pas avoir une sonorité harmonieuse et étaient accusés d'être trop difficiles pour pouvoir bien en jouer. Un rapport, adressé le 14 octobre 1821 par le Général Molitor, témoigne à cet égard : « La première fois que le cornet a été introduit dans nos armées (1805), je marchais avec plusieurs compagnies de voltigeurs sur les retranchements escarpés de Caldiero. Les cornets qui sonnaient la charge furent d'abord essoufflés, je fus obligé de faire venir des tambours et c'est la première et la dernière fois que j'ai laissé employer les cornets devant l'ennemi. » Le Général Molitor ajoute : « En principe, toutes les fois qu'une troupe se présente soit dans l'intérieur, soit à l'ennemi, ce doit être toujours dans une attitude imposante et les tons faux et aigus, en un mot le charivari de nos cornets sont plutôt faits pour exciter le rire que pour en imposer ! »



Accusé de surcroît de développer des maladies de poitrine, le cornet réunit contre lui l'aréopage des comités consultatifs et fut supprimé en 1822.

À cette même époque, lors de la guerre d'Espagne, le ministre de la guerre demanda aux facteurs d'instruments à vent de fabriquer pour l'infanterie un instrument dont les sons seraient différents de ceux de la trompette de cavalerie.

S'inspirant du bugle à clefs, le premier clairon a été construit sous sa forme française par *Courtois*. Cet instrument conique au son doux est conçu en *sib* sur les harmoniques basses et larges, à l'opposé de la trompette de cavalerie. Il fut immédiatement adopté et son usage est définitivement consacré par ordonnance en 1831.



La place du clairon dans la musique militaire gagne rapidement en importance. C'est Melchior, chef de musique de la Garde royale sous Louis-Philippe (roi des français de 1830 à 1848) qui composa le répertoire complet des sonneries réglementaires pour clairon, la plupart basées sur les rythmes des batteries de tambour correspondantes.

Le 14 juillet 1931 sous l'Arc de triomphe est jouée pour la première fois la Sonnerie *Aux Morts*. Elle a été composée par le commandant Pierre Dupont, alors chef de la Musique de la Garde républicaine, à la demande du Général Gouraud, gouverneur de Paris, pour rendre hommage lors des cérémonies qui se sont multipliées depuis la première guerre mondiale.

Sur les champs de bataille, les instrumentistes (appelés *Clairons*) ne tardèrent pas à s'illustrer. Le plus célèbre étant certainement le clairon Rolland qui, lors des combats de Sidi-Brahim, fut fait prisonnier aux mains de l'ennemi et reçu l'ordre sous menace de mort de sonner *La Retraite*. Il s'avança et vint à plein poumons sonner *La Charge* !

Autre Clairon célèbre, Pierre Sellier, qui sonna le *Cessez le feu* le 11 novembre 1918 à 11h00.

Pendant des décennies, le clairon a rythmé la vie des casernements et des quartiers, du réveil à l'extinction des feux en marquant les différents temps forts de la journée tels que l'appel, le courrier, les malades, la soupe, la fin du travail, etc.

Dans les marches militaires françaises et pas redoublés, le clairon occupe une place prépondérante. Dans son *Boléro militaire*, Jacques Devogel, ancien chef de la Musique de l'air, l'a brillamment mis en valeur.

Dans les ensembles de batterie-fanfare, les compositeurs demandent parfois aux clairons une virtuosité digne de véritables traits d'orchestre.

Aujourd'hui encore, le protocole de la République française, de par le décret du 15 octobre 2004, précise que les clairons sonnent *Aux Champs* à l'arrivée du président de la République et *Au Drapeau* pour rendre les honneurs aux drapeaux.

Instrument typiquement français, avec ses 200 ans, le clairon fait partie intégrante de notre patrimoine national.

Jean-Pierre Brisson

Ex-tambour-major instructeur
au Conservatoire militaire de musique

Sonnerie "AUX MORTS"



Nouvelles des fédérations

Alsace Grand Est

BF de Hangenbieten

Honneur à son ancien président et hommage à Grimm

Un projet qui s'est fait attendre... un projet de conte musical pour chœur d'enfants et orchestre de batterie-fanfare d'après un conte des frères Grimm. Le texte de Marion Bannwarth a été mis en musique par Vincent Morinière, professeur de tuba du conservatoire de Nantes.

Pour mémoire, les musiciens des BF de Hangenbieten et Huttenheim avaient participé en 2013 à une création similaire, *L'enfant et le soleil*, commandé à Arnaud Meier par la Fédération d'Alsace. Forts de cette expérience, les musiciens d'Hangenbieten déposèrent un dossier pour répondre à l'appel à projet dans le cadre du FEIACA – Fonds d'Encouragement aux Initiatives Artistiques et Culturelles des Amateurs. Le projet n'avait hélas pas répondu aux exigences de la Direction régionale des affaires culturelles, la DRAC Grand Est. En 2020, malgré la crise sanitaire, les dirigeants de Hangenbieten, notamment son chef Éric Robin, ont gardé l'espoir et la motivation. Ils ont retravaillé le contenu de leur projet qui a finalement été soutenu par la commission de la même DRAC.



Éric Robin, le chef de la BF :

Avec tout le travail réalisé pour préparer les dossiers de subvention notamment pour le ministère de la Culture dans le cadre du FEIACA,

et, quoi qu'il en soit, notre volonté de mener notre projet dans l'espoir de recruter, il aurait été dommage de ne pas réitérer la demande en l'adaptant à la nouvelle situation. La première étant le décès de notre président durant la période Covid sans avoir la possibilité de lui dire « Au revoir » sans lui faire honneur. Il s'appelait Michel Grimm ! le lien était trop évident pour ne pas saisir l'occasion. Nous avons également réorienté notre projet vers plus de lien social intergénérationnel en impliquant plus nos anciens. Cela leur permettait de sortir de cette bulle Covid et de retrouver du contact avec les enfants notamment lors de la préparation de la salle avec la classe de CM2 : conseils des uns, vivacité des autres et la même motivation ! Pour finir, une plus grande part d'intervenants extérieurs pas initiés à la BF, favorisant les échanges et la formation de chacune des parties.

Éric a par ailleurs été entouré de Nathalie la nouvelle présidente, Estelle sa sœur et épouse du chef, Céline la secrétaire, Sophie la trésorière, Patricia, Guillaume et tous les membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Hangenbieten. Ils ont décidé, quoi qu'il adienne, de trouver les fonds nécessaires pour mener ce projet à bien. Ils ont sollicité les collectivités de proximité ainsi que des entreprises privées, contacté les partenaires et réuni toutes les conditions pour réussir ce très ambitieux projet. Nathalie Morel, la présidente :

Présidence de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers depuis 2020, j'avoue que je n'étais pas toujours sereine sur la faisabilité de ce projet difficile à gérer humainement et aux répercussions financières sur notre association. Tous les membres de l'amicale ont répondu spontanément à ce challenge. Nous avons pu compter sur tous : les vétérans se sont transformés en monteuses de scènes, les pompiers assuraient la sécurité, certains s'étaient pris au jeu de placeurs de salles. Nos musiciens ont eu plein d'imagination pour les décors, l'organisation d'une billetterie en ligne. L'accompagnement de l'Ufem m'a permis de mieux comprendre l'élaboration d'un dossier de demande de subvention. Par ailleurs, les municipalités nous ont suivis dans ce projet tout à fait naturellement et elles en sont très fières. Il en est de même pour la CEA et les entreprises locales. TF1 réalise un reportage sur le village et sa

batterie-fanfare. Nous espérons que ce conte aura éveillé de nouveaux musiciens.

Ce noyau dur a convaincu les membres de l'association d'embaucher des intervenants pour un travail de perfectionnement par pupitre.



Ainsi, trois étudiants de la Hear – Haute école d'arts du Rhin de Strasbourg – ont intégré l'orchestre de Batterie-Fanfare de Hangenbieten tous les quinze jours durant 6 mois. En tête, Xavier Riss, tubiste originaire de la très réputée Batterie-Fanfare Saint-Michel de Riespach, suivie d'Ariane Aubin, trompettiste, qui avait déjà « goûté » aux cuivres naturels, encouragée par Florent Sauvageot à participer au stage annuel de BF de la fédération. Diego Rivera, corniste, a complété le trio pour effectuer cet accompagnement sur mesure, pédagogique, musical et technique. Pour les dernières répétitions et les représentations, ils ont été renforcés par Frederik Horgue à la trompette basse et Ricardo Mosquera au tuba. Ces deux étudiants ont découvert le monde de la batterie-fanfare et ont été charmés par cet environnement associatif où tout le monde participe selon ses compétences et ses disponibilités à l'élaboration et la réussite d'un projet commun. Iris Lorentz, présidente du Théâtre alsacien de Blaesheim, comédienne, a assumé la fonction de récitante. Un partenariat a été établi avec Rémy Huck et Ilann De Carpentier, professeurs de la classe de percussion de l'école de musique intercommunale Gem Les châteaux. Ils ont été aidés par deux élèves du conservatoire de Strasbourg. C'était également une découverte pour eux.



Quant à la préparation des 150 élèves des classes des écoles élémentaires de Hangenbieten et Kolbsheim, c'est Ildiko Tryoen, titulaire du Duménil – Diplôme universitaire de musicien intervenant – qui, avec sa longue expérience, la menée de main de maître, toutes les semaines pendant cette période, avec beaucoup de gentillesse et une très grande exigence. Les professeurs et directeurs des écoles ont aussi très largement contribué à cet ouvrage. Ildiko témoigne :



Quel plaisir ce fut lorsque j'allais à la rencontre des deux écoles pour découvrir ensemble l'univers captivant de notre conte. À chaque séance j'invitais les enfants à s'asseoir « autour du feu », écouter

un bout de l'histoire que j'accompagnais à la guitare. Après cette étape de « séduction », c'était à leur tour de devenir conteurs, acteurs et musiciens. Mes enregistrements voix/guitare ont permis aux enfants de consolider leurs acquis après chaque séance. Les enseignants étaient des partenaires exemplaires pour prolonger l'imprégnation de mon travail. Sans leur précieuse collaboration le projet n'aurait pas abouti car les restrictions sanitaires ont rendu l'élaboration et l'aboutissement de cette aventure très difficile.

Grâce au support audio du conte chœurs/batterie-fanfare, les enfants se sont familiarisés avec le son des instruments. Ils ont découvert petit à petit l'interaction avec les chefs de chœur et d'orchestre. Les deux moments les plus merveilleux de cette aventure étaient la rencontre chœur et l'orchestre, où tout devenait réalité, et l'accomplissement de ce beau travail musical collectif enfin livré à un public enthousiaste.

Le lien avec l'Éducation nationale a été renforcé par Magaly Jungbluth, conseillère pédagogique – EAC – Éducation musicale à la direction académique du Bas-Rhin :

La première image qui me vient à l'esprit est la rencontre de tous les acteurs de ce projet en 2019 autour d'une grande table à la médiathèque de Hangenbieten. Ils ont évoqué avec enthousiasme les souhaits, les possibles mais aussi les nombreuses questions de mise en œuvre. Cette prise de contact m'a permis de prendre toute la mesure de ce projet ambitieux, soutenu par le Gip-Acmisa, groupement d'intérêt public – Action culturelle en milieu scolaire d'Alsace.

L'expertise d'Ildiko a permis aux enseignants et aux élèves d'entrer dans la partie vocale de cette œuvre originale, de libérer les tensions vocales en s'appuyant sur des mouvements et de travailler l'élocution pour que le texte mis en musique soit parfaitement compréhensible pour les spectateurs. Un point-clé pour un conte musical !

Le choix de cette partition a été judicieux pour faire découvrir ou redécouvrir les instruments naturels méconnus du grand-public, le patrimoine vivant des batterie-fanfars, joué par des musiciens amateurs, un conte singulier

de Grimm rarement exploité. La partie vocale a été très bien adaptée aux voix des enfants. L'enthousiasme de la batterie-fanfare a été communicatif malgré toutes les difficultés rencontrées au cours des vagues successives de la pandémie. Se lancer dans un projet de cette envergure est un saut dans le vide qui prend du relief à chaque répétition et qui s'accélère jusqu'au concert final en 2022. C'est avec émotion que j'y assiste pour applaudir tous les acteurs de ce riche projet.

Michel Bing, président de la Fédération Alsace Grand Est, s'est exprimé à l'issue du second spectacle donné dans la grande salle du Dôme de Mutzig :

Quel magnifique projet mené avec conviction et engagement. Quelle admirable restitution d'un travail considérable. Quelle excellente préparation musicale avec les enfants ! Quelle belle mise en scène d'ensemble et quel ravissement d'avoir été auditeur avec 1000 personnes dont 750 enfants en salle, qui ont fait preuve d'un grand respect pour le spectacle.

Ce que vous avez réussi à créer est ÉNORME ! En quarante années de présidence de la fédération, ce fut un des rares spectacles auquel j'ai eu la chance d'assister qui était aussi abouti. Toutes mes félicitations s'adressent à Éric pour la maîtrise de la direction, à Ildiko pour le travail remarquable avec le chœur d'enfants, à la récitante, aux musiciens et musiciennes et enfin, à tous ceux et celles qui se sont impliqués dans ce projet.

Vous pouvez être fiers de vous et espérer que des dizaines d'enfants rejoignent vos rangs. BRAVO à tous !



Assemblée générale Ufem

La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes et la Glaneuse de Bron ont accueilli le congrès annuel ainsi que l'examen individuel national le samedi 12 mars.

Une refonte des statuts a enterriné le changement de dénomination de la confédération, **Ufem** : *Union des fanfares et ensembles musicaux*.



Les administrateurs ont donné l'autonomie aux strates départementales et régionales, leur offrant la possibilité d'adopter une gestion collégiale avec la vertu

d'impliquer et de responsabiliser tous les participants.

À l'issue des points statutaires, Florent Bonnetain a été invité à intervenir en tant qu'expert pour expliciter les enjeux et la stratégie de communication autour de ce tournant marquant que prend la confédération.

Examen Ufem



Damien Brossard, musicien de l'Écho de la Sevensse de St-Just-Chaleyssin en Isère, s'est présenté à l'examen individuel national au clairon. Le jury était présidé par Éric Villevière, corniste

et chef d'orchestre, assisté de Hugues Joriot, professeur de trompette au Conservatoire Régional de Lyon, et Joseph Barbosa, clairon à la BF de Macon, ancien chef de la BF de l'Écho du Buizin dans l'Ain. Damien Brossard a obtenu un premier prix en solfège et au clairon.

Merci à Pascal Charton, président de la fédération et à Michel Marotte, président de la Glaneuse pour leur accueil. Merci à la Ville de Bron pour la mise à disposition gracieuse des locaux de l'Espace Roger Pastourie.

Astride Jund

Lille3000, le voyage continue

Lille3000 est l'association en charge de la programmation culturelle de la ville de Lille. La vie culturelle lilloise est rythmée par une édition « majeure » tous les 3 ans. Et cette édition a lieu en 2022 !

Après Eldorado et son voyage au Mexique, Lille3000 nous a invités, après cette crise sanitaire, à l'évasion et à l'utopie. Ainsi est née Utopia et son édition nous invitant à voyager intérieurement, à s'interroger sur notre monde et nos rapports à la nature.

centaine de concerts, dont une dizaine par des orchestres de notre fédération, ont irrigué la région portant l'étendard d'Utopia sur l'ensemble des Hauts-de-France ! Autant le dire, les pièces n'étaient pas une promenade de santé... c'est justement cela qui en fait tout leur intérêt : elles sont exigeantes et nécessitent un véritable travail de préparation, mais elles permettent aux orchestres d'aborder d'autres répertoires et de rencontrer d'autres intervenants tels que des compagnies de théâtre... bref, d'avoir, une fois de plus, vécu une belle utopie.



Et nous dans tout cela ? comme à chaque édition, Lille3000 a fait la part belle à la création musicale. Sous la houlette de Laura Bouclet, conseillère artistique de Lille3000, qui a eu la lourde tâche de succéder à notre regretté Hervé Brisse, trois créations ont été commandées auprès de Jérémy Dufort (Uphony et Utopia, pièces de concert), Eric Bourdet et Sébastien Gaudefroy (conte musical la cité des dodos). Ces pièces ont été proposées en plusieurs niveaux de difficulté et différents arrangements pour permettre au plus grand nombre de se les approprier. Des formations ont accompagné les chefs qui le souhaitaient. Une

BF summer festival

Fidèle au partenariat mené depuis quelques années, la Fédération Hauts-de-France de l'Ufem et la Fédération régionale des sociétés musicales Hauts-de-France (FRSM) ont rassemblé les acteurs de la batterie-fanfare et soutenu le BF summer festival qui a eu lieu à Saint-Amand-les-Eaux. Partant du constat général de l'absolue nécessité d'une politique volontariste en termes de formation, les fédérations vont accroître leurs efforts pour renforcer les cadres et former des professeurs en instrument de batterie-fanfare, cuivres naturels et tambours d'ordonnance.

Une mention spéciale pour Thierry



Wouters, instigateur du BF summer festival, directeur de « Génération BF » de Lourches, dont le dynamisme ne cesse de faire avancer les choses.

En corollaire, la Fédération poursuit son programme de formation au tambour avec la journée du 29 octobre coorganisée avec l'Harmonie Municipale de Lille-Centre. Animée par les Tambours de la Côte d'Opale qui sont une référence en la matière, elle cumule concours de solistes et d'ensembles, masterclass et concert. Sur ces deux sujets, la Fédération et la FRSM ont invité la CFB&F à travailler ensemble sur le territoire des Hauts-de-France dans une seule optique : rassembler les forces « BF » pour avoir plus d'impact.

Harmonie école régionale

La CMF Hauts-de-France a créé une Harmonie école régionale, qui se réunira au travers de sessions qui seront dirigées par des chefs d'orchestre renommés.

Cette Harmonie école régionale est dédiée principalement aux élèves en 3^{ème} cycle et deviendra à coup sûr une référence pour nos musiciens.

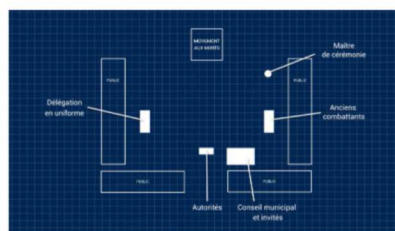
La fédération UFF a été heureuse du partenariat proposé par la CMF Hauts-de-France sur ce sujet et nous nous y engageons résolument.

Tuto cérémonial patriotique

Les newsletters se sont fait écho des tutos sur le cérémonial patriotique réalisés sous l'impulsion de notre fédération par deux étudiants en audiovisuel.

Un moyen de formation original, qui a ses propres codes, et qui s'adresse au plus grand nombre. 4000 vues pour chacun des tutos, voilà des chiffres encourageants et qui, en tout cas, nous ont convaincus du bien-fondé de cette expérimentation.

Laurent Liegeois



Extraits des vidéos tutos

Dominique Ponty, ancien président de la fédération de Haute-Normandie



Dominique Ponty, le jeune frère de Rémy Ponty, l'actuel président de l'union départementale de Seine-Maritime de l'Ufem, est décédé à l'âge de 67 ans.

Issu d'une famille de musiciens, il a commencé à jouer du clairon dès l'âge de 8 ans, puis de la trompette d'harmonie au Rappel de Duclair. À 19 ans, il a pris la direction de la fanfare.

Il a également été membre de la musique départementale des sapeurs-pompiers de la Seine-Maritime. Ses deux enfants ont pratiqué un instrument : pour Cendrine c'était le tambour et pour David le clairon et la trompette.

Dominique Ponty a présidé la fédération UFF Haute-Normandie de 1997 à 2004.

Il s'est par ailleurs beaucoup investi pour la ville de Duclair en tant qu'élu en assumant deux mandats d'adjoint au maire à l'animation et un troisième de 1^{er} adjoint.

Le président de l'Ufem ainsi que les membres du conseil d'administration et de la commission musicale adressent à sa famille et au Rappel de Duclair leurs condoléances et expriment leur soutien en ces moments douloureux.

Rémy Ponty

Nouvelles des fédérations

Normandie — Seine-Maritime

Angerville-la-Martel, Le festival du centenaire

C'est dans une ambiance à la fois festive et empreinte d'une certaine émotion que s'est déroulé le festival célébrant le centenaire de l'Avant Garde Angervillaise le 22 mai dernier. En matinée, le départ d'un défilé en musique, accompagné des décideurs locaux a permis de rendre hommage aux bénévoles qui ont œuvré aux destinées de l'Avant Garde. Cette déambulation était suivie d'un dépôt de gerbe avec les sonneries protocolaires puis d'un instant de recueillement.



Pour l'occasion, un musée a été créé retraçant, par le biais de photos et de textes d'archives, les 100 années de l'existence de la Fanfare locale.

M. Jean-Pierre Cadinot, président de la Fanfare Angervillaise et du comité d'organisation, a mené les convives à travers l'histoire de l'association. C'est avec délectation et nostalgie que les familles ont pu parcourir l'exposition essayant de reconnaître un parent, un aïeul ou un ami. Le cortège s'est ensuite rendu à la salle des fêtes pour une prise de parole du responsable local afin d'honorer les différentes personnes, présidents, musiciens et membres bénévoles sans oublier, bien sûr, d'adresser ses vifs remerciements aux personnalités présentes. Parmi celles-ci se trouvaient Mme Stéphanie Kerbach, députée,

Mme Dominique Tessier et M. Alain Bazille, conseillers départementaux, Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback, conseillère régionale et maire de Fécamp, M. Laurent Vasset, maire d'Angerville-la-Martel, Mesdames et Messieurs les édiles de la communauté de communes.

Les instances musicales étaient représentées par MM. Jacky Desclos, président de la Fédération Normandie de l'Ufem (Union des fanfares et ensembles musicaux) et Rémy Ponty, président de l'Union départementale de Seine-Maritime. Le président local J-Pierre Cadinot termine son propos en précisant :

Ce n'est pas uniquement l'amour de la musique qui les a entraînés dans notre groupe mais aussi tous les moments de joie passés ensemble, à parler, échanger des idées, se reconforter, se rencontrer, se marier, se confier, s'aider solidairement et rire ensemble. La musique fait partie de notre vie et de notre équilibre mental.



Puis ce fut au tour des élus de prendre la parole pour assurer le président Cadinot de leur soutien à la fanfare d'Angerville-la-Martel ainsi qu'à la pratique en amateur en général, terminant leur propos par un grand bravo à toutes les formations présentes pour fêter dignement le centenaire de l'Avant Garde. En effet, le festival fut de haute tenue par l'image donnée de nos ensembles et la qualité des prestations accomplies par les différentes sociétés musicales participantes, qui sont d'ailleurs constituées de nombreux jeunes,

garants de leur avenir et de leur pérennité.

L'éclatisme des genres était de rigueur tout l'après-midi avec les passages successifs devant un public nombreux des Sociétés Musicales de Cany-Barville et des Loges, Le Rappel de Duclair, Les Friands de l'accordéon et l'Avant Garde Angervillaise.



À l'unanimité, les représentants des collectivités locales, territoriales et élus politiques ont salué et félicité le comité d'organisation et tout particulièrement le président Jean-Pierre Cadinot pour le dévouement et l'énergie mis au service de la musique ainsi que pour la longévité de leur association.

Les responsables fédéraux tiennent à souligner et à se féliciter de la très bonne programmation de ce festival ainsi qu'au soin apporté à la tenue et la présentation de tous les ensembles.

Vives félicitations à toute l'équipe de l'Avant Garde Angervillaise, pour son organisation sans faille. Un grand merci également pour toute l'énergie et tout l'intérêt mis au service de la pratique musicale. Ce rassemblement a été une réussite et a donné une image exceptionnelle de nos ensembles de musiciens amateurs.

Bravo et longue vie à l'Avant Garde Angervillaise !

Jacky Desclos



Jérémie, un cas !



Le maire de Lavelanet Marc Sanchez, le président du Coq Jean Escaich, Mathis et Jérémie.

Le Coq Lavelanétien a animé la ville de Lavelanet lors de la dernière fête nationale. Rien d'exceptionnel mis à part que le 14 juillet 1947, un jeune clairon âgé de 14 ans défilait pour la première fois et ce même musicien a tenu son rang 75 ans après. Durant des années, Jérémie Tistounet venait à vélo depuis la commune voisine de Lesparrou pour participer aux répétitions. En 75 ans de présence il n'a manqué que quelques défilés lors de sa période militaire. En 1949, il participait à son premier concours national à Saint Girons. Le 8 avril 1950, il embarquait à Port-Vendres pour le concours national d'Alger. Ce 7 août le Coq Lavelanétien a participé au défilé historique d'Autrefois le Couserans, les organisateurs l'ont mis à l'honneur. Par sa présence à 1500 sorties et 30 concours Jérémie a grandement participé à la popularité du Coq et a également œuvré à sa reconnaissance dans toute la France. Pendant plusieurs décennies il a appris les premières notes du clairon à de nombreux jeunes. Il a assuré durant 20 ans la présidence de l'École de batterie-fanfare du Pays d'Olmes, filiale du Coq. Son engagement a été publiquement reconnu le jeudi 14 juillet 2022. À l'occasion d'une cérémonie dans le parc de l'hôtel de ville, accompagné du jeune Mathis de 80 ans son cadet, il a reçu des mains de Marc Sanchez, premier édile, le trophée de la ville. À près de 90 ans, Jérémie Tistounet compte bien continuer à participer activement à la vie du Coq. Nous le lui souhaitons vivement.

Jean Escaich

Une mue réussie pour la BF d'Évron

Après quelques années difficiles, la batterie-fanfare d'Évron en Mayenne renaît.

Composée d'instruments naturels, l'association créée dans les années 1960 voit son effectif grandir avec pas moins de 35 musiciens durant ses années fastes. Elle participe à de nombreux concours d'ensembles régionaux et nationaux, notamment à Mulhouse, Caen et Lille avec nos amis musiciens de l'UFF des Pays de la Loire. De 2015 à 2018, elle voit ses effectifs diminuer. Avec une dizaine de musiciens, la taille critique est atteinte et il n'est plus possible d'assurer les prestations. En janvier 2019, ses musiciens décident de créer une formation pour instruments d'harmonie.

Un partenariat entre la musique d'Évron et le conservatoire à rayonnement intercommunal des Coëvrans est ainsi mis en place. Matthieu Desthomas, professeur de trompette, accompagne le pupitre des trompettes d'harmonie.

Malheureusement, la pandémie vient mettre un coup d'arrêt à l'entreprise. C'est sans compter sur l'opiniâtreté des musiciens et des anciens de la BF qui, conquis par le nouveau projet, rejoignent le groupe. Ils sont bientôt rejoints de musiciens venus d'autres associations des alentours.

En septembre 2021, lauréate du FEIACA, l'association conventionne avec Thomas Laroche, le directeur du conservatoire. Quentin Lebailly, professeur de trombone, encadre les répétitions toutes les deux semaines. Il adapte les partitions et met en place le nouveau répertoire. Les progrès sont immédiats et le

groupe s'étoffe un peu plus. La BF tel le phénix renaît de ses cendres et devient la STREET MUSIC ÉVRON. Alain Bonneau, président de cette jeune association, dresse un bilan positif de cette transformation :

Aujourd'hui, l'association compte 25 musiciens. Nous assurons les commémorations et les animations communales avec un répertoire festif, notamment sur des chansons connues du public. Notre première saison se termine avec de nombreuses prestations dont l'animation au stade Lavallois football, la fête de la musique, les fêtes des écoles et pour finir les festivités du 14 juillet. Il reste bien sûr du travail à faire sur le recrutement de jeunes, l'équilibre des pupitres, la chorégraphie, l'élargissement de notre répertoire, etc. Notre association qui était sur le point de disparaître est repartie sur de bons rails grâce à ce projet. Je suis personnellement très heureux de cette réorientation, preuve en est qu'il ne faut jamais se décourager. Les demandes d'animations arrivent en nombre. Nous reprendrons le chemin du conservatoire à la rentrée avec pour objectif de progresser et d'étoffer notre répertoire pour mieux répondre aux sollicitations. D'ores et déjà, nous serons présents lors du Festival de la viande à Évron le 4 septembre pour animer le record du plus long sandwich du monde puis nous animerons cet hiver les matchs à domicile de national 2 de l'US Laval Basket.



Propos recueillis par Didier Lorient

La Garde républicaine

La Garde républicaine est sans aucun doute l'une des unités militaires les plus présentes dans la conscience des Parisiens, voire des Français. Elle assure depuis des siècles la protection de la capitale, la sécurité des institutions et les honneurs pour les plus hautes autorités de l'État. Plusieurs entités musicales la constituent.



La fanfare de cavalerie

Probablement la plus connue du grand public, la fanfare, rattachée au régiment monté, ouvre et clôture tous les ans le défilé militaire du 14 juillet sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris, les deux timbaliers sur leurs chevaux gris et les cuivres sur les alezans. L'ensemble dirigé par un trompette-major est constitué par les trompettes Mib, trompettes-cors, trompettes basses, des hélicons en Mib et des timbales baroques.

Le chœur de l'armée française

Chœur officiel de la République, le chœur de l'armée française, créé en 1982, est composé de 40 voix d'hommes. Il représente, de par son caractère original et unique, l'un des fleurons de la culture dans les armées.

L'orchestre de la Garde républicaine

Créée en 1848, cette phalange est dirigée depuis 1997 par le colonel Xavier Boulanger et son adjoint Sébastien Billard, recrutés sur titres à l'image des grands orchestres civils. Composée de 120 musiciens de très haut niveau, elle se présente sous différentes formations musicales : un orchestre d'harmonie, un orchestre à cordes, un orchestre symphonique, un quatuor à cordes et de nombreuses petites formations du duo à l'octuor.

La musique de la Garde républicaine

Focus

Ses origines remontent à 1802 avec la création, par le Premier consul Bonaparte, des tambours et fifres des 1^{er} et 2^e régiments d'infanterie de la garde municipale de Paris. Les 90 musiciens se répartissent en trois phalanges principales : un orchestre d'harmonie, un orchestre de batterie-fanfare et un pupitre de tambours. Leur mission principale est de rendre les honneurs aux plus hautes personnalités de l'État, d'animer les prises d'arme et autres manifestations patriotiques qui rythment la vie de la nation. La musique de la Garde Républicaine participe aux investitures des présidents de la République et à l'arrivée des chefs d'états étrangers. Elle joue des airs variés ou des morceaux du pays invité lors de la venue d'un chef d'état au palais de l'Élysée. Le cérémonial militaire ainsi que les hymnes nationaux sont au cœur de son répertoire qui comprend également des pièces originales pour orchestre d'harmonie et des transcriptions de différents types de musiques.



Le Capitaine Frédéric Foulquier (à gauche)

Clarinetiste au sein de l'orchestre depuis 1989, il a occupé les postes de clarinette solo et chef de pupitre durant une quinzaine d'années. En 1991, il participe à la création de l'octuor de clarinettes. Admis au concours des officiers de la gendarmerie en 2014, il est nommé Lieutenant le 1^{er} août 2015 et prend alors le poste d'adjoint au chef de musique. Il est à la tête de la musique de la Garde républicaine depuis le début de l'année 2022.

Le Lieutenant Éric Lemonnier (à droite)

En 1995, il intègre la musique de la Garde républicaine au pupitre des clairons-trompettes de cavalerie. Il en devient le chef de pupitre en 2003. En 2007 il prend les fonctions de tambour-major adjoint et dirige également l'orchestre de batterie-fanfare. Il est nommé lieutenant en 2019 et devient le premier tambour major officier de la Garde républicaine. Depuis le 06 avril 2022, il est nommé chef adjoint de la musique de la Garde républicaine.



Ainsi que le souligne le Colonel Armand Raucoules, ex-directeur du Conservatoire militaire de musique de l'Armée de Terre, dans son ouvrage « De la musique et des militaires », la notoriété du pupitre de tambours de la musique de la Garde attire de nombreux jeunes musiciens talentueux et fait revivre les musiques du Premier Empire au travers d'une formation nommée « batterie napoléonienne » dont les membres revêtent les tenues de grenadiers.



Le Gendarme adjoint volontaire – GAV – c'est quoi exactement ?

Ça ne se sait pas assez, mais la Musique de la Garde républicaine et celle de la Gendarmerie mobile recrutent de jeunes musiciens amateurs d'excellent niveau et très motivés pour embrasser une carrière militaire.

Il faut remplir deux conditions indispensables pour se présenter au concours : être de nationalité française, avoir entre 17 révolus et 26 ans au moment de l'inscription.

Les épreuves du concours se passent en plusieurs phases :

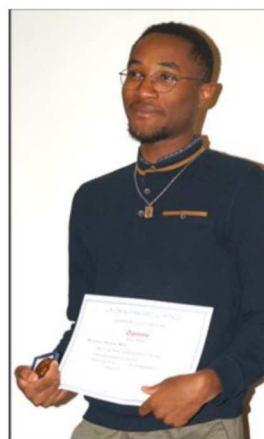
- Présentation d'un répertoire imposé à l'instrument principal, une pièce au choix avec un second instrument et un déchiffrage ;
- Test psychotechnique, de connaissance générale et de compréhension de textes (niveau Brevet des collèges) ;
- Entretien portant sur son parcours, ses motivations, ses ambitions professionnelles, etc.

Le GAV a le statut de fonctionnaire d'État de catégorie C, dans la filière police sécurité armée. Son premier salaire est de 930 euros nets non imposable. Il perçoit une allocation d'alimentation de 224 euros et bénéficie d'un logement de fonction gratuit.

Ces jeunes recrues bénéficient d'un accompagnement spécifique et très bienveillant par le responsable des GAV et d'une attention particulière des cadres de la

Musique. Ils sont vivement encouragés à poursuivre des études musicales dans les très nombreux conservatoires de la région parisienne qui offrent d'innombrables possibilités.

Sur place, ils bénéficient de la mise à disposition de studios et de temps de travail personnel, en dehors des répétitions et des services officiels.



Souvenez-vous le 14 novembre au Musée français de la Carte à Jouer d'Issy-les-Moulineaux, Mathieu Moly, membre du Marching Band Les Sans Pistons d'Éloyes (Vosges), se présentait à l'examen individuel national de l'Ufem devant un jury présidé par François-Xavier Bailleul, ex-directeur du Conservatoire militaire de musique de l'Armée de Terre, et composé de MM. Armand Raucoules et, notamment, Axel Chagnon et Cédric

Cyprien, chefs de pupitre à la Musique de la Gendarmerie mobile et de la Garde républicaine. Merci à eux pour les informations et les précieux conseils qu'ils ont apportés à Mathieu car ce dernier a réussi toutes les épreuves du concours d'entrée au pupitre de tambour ce printemps et vient de signer son contrat à la Musique de la Gendarmerie mobile.

L'Ufem et la Fédération Alsace Grand Est lui adressent ses plus vives félicitations. Un très bel exemple à suivre...

Astride Jund

Jérôme Wiss

Conception/Fabrication/Restauration
d'instruments à vent



jeromewiss.com

06.32.95.08.46

9 rue de Lepuix, 68580 Hindlingen